

RÉPUBLIQUE DU TCHAD

CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION

PRÉSIDENTE DU CONSEIL

PRIMATURE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
ET DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE

SÉCRÉTARIAT D'ÉTAT

DIRECTION GÉNÉRALE DU
MINISTÈRE

Unité-Travail-Progress
وحدة-عمل-تقدم



جمهورية تشاد

المجلس العسكري الانتقالي

رئاسة المجلس

رئاسة الوزراء

وزارة الصحة العامة والتضامن الوطني

أمانة الدولة

الإدارة العامة للوزارة

TERMES DE REFERENCE

26^{ème} SESSION DU COMITE DIRECTEUR
DU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA SOLIDARITE
NATIONALE

Thème principal: « Une meilleure gouvernance du système
de santé au service des patients »

DU 1^{er} AU 5 JUIN 2021
N'DJAMENA (HÔTEL RADISSON BLU)

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Ministère de la Santé Publique et de la Solidarité Nationale, en se référant à la vision 2030 « le Tchad que nous voulons » et aux Objectifs de Développement Durable (ODD), a élaboré et adopté, avec l'appui de ses Partenaires techniques et financiers du secteur de la santé, la Politique nationale de santé (2016-2030), le troisième Plan national de développement sanitaire 2018-2021 (PNDS 3) et les Plans provinciaux de développement sanitaire (PPDS). Le PNDS 3 dispose d'un cadre de suivi évaluation comportant la liste des indicateurs sanitaires essentiels pour mesurer le degré de mise en œuvre des interventions et l'atteinte des résultats planifiés.

Cependant, la mauvaise gestion des ressources, l'absence de redevabilité ainsi que la faible appropriation des activités sanitaires par le personnel de santé, la faible implication de la communauté dans la résolution de ses problèmes de santé, impactent négativement le système de santé et constitue un facteur de contre-performance.

Aussi, dans le souci de bien appréhender les problèmes cités ci-haut, le MSPSN avec l'appui des PTFs a organisé du 18 au 21 Août 2020, un atelier diagnostic du Système de Santé et de Solidarité Nationale. L'analyse de Neuf **(09) thématiques retenues** a permis de diagnostiquer les causes du dysfonctionnement du secteur de santé et de la Solidarité nationale afin de proposer des pistes de solutions et des actions concrètes. Les résultats de cet atelier ont montré la nécessité d'une réforme profonde du système de santé et de solidarité nationale. Très rapidement, à partir des recommandations issues de cet atelier un plan d'action consolidé de septembre à Décembre 2020 a été élaboré.

Dans le cadre de l'exécution de PNDS3, il est prévu, des revues annuelles à travers **l'organisation d'une session de Comité Directeur**. Ceci consiste à faire des analyses des données disponibles à partir des évaluations des Plans d'action opérationnels, annuels du niveau central y compris les projets/programmes de santé et les Délégations provinciales de Santé et de Solidarité Nationale.

Le Ministère de la Santé Publique et de la Solidarité Nationale est donc résolument engagé avec l'appui des PTF pour les réformes du secteur. Ces réformes visent l'équité dans l'offre de soins de santé et à susciter la demande à travers la mise en œuvre des politiques et des stratégies sectorielles.

La 26^{ème} session du Comité Directeur se tient dans un contexte marqué par la pandémie de la COVID-19 qui a fortement impacté la mise en œuvre des activités planifiées du PNDS3.

Aussi, le MSPSN entend-t-il placer cette session sous le thème principal « **une meilleure gouvernance du système de santé au service des patients** ».

Dans ce cadre, des présentations sur les thématiques variées seront faites par les différents acteurs (Directeurs Généraux Techniques, Directeurs Techniques, Délégués Sanitaires Provinciaux, coordonnateurs des projets et programmes de santé et Partenaires techniques et financiers du secteur). Il s'agit des présentations sur les indicateurs traceurs, les résultats du diagnostic du système de santé et de la Solidarité Nationale, les lettres des missions, les actions prioritaires, les résultats des réunions du 24, des assises sur les médicaments, du forum national sur la vaccination et les défis liés à la mortalité maternelle, la gouvernance des ressources, etc.

Le but recherché de cette session est de mesurer le niveau de réalisation des résultats planifiés, d'identifier les contraintes et les goulots d'étranglement à l'effet d'y proposer des solutions idoines pour une *meilleure gouvernance du système de santé*.

Cette rencontre sera aussi l'occasion indiquée pour donner des orientations claires sur les réformes entreprises telles que la création du Bureau central d'Accès aux droits de Patients, la création des pools des Hôpitaux interprovinciaux de référence, la réformes de l'ENASS, de la CPA, le renforcement de l'inspection avec la mise en place du collège des Inspecteurs et accélérer la mise en œuvre des actions à même de booster le niveau de ces indicateurs et donc la gouvernance.

II. OBJECTIFS

2.1. Objectif général

L'objectif général est de contribuer à l'amélioration de la gouvernance du système de santé et de la solidarité nationale à tous les niveaux.

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

1. Analyser la mise en œuvre des activités du PNDS3 **de 2019 à 2020** sur la base du cadre de suivi et d'évaluation ;
2. Faire le bilan de la mise en œuvre des conclusions/recommandations/engagements des différentes assises (réunions du 24, forum sur la vaccination, assises sur les médicaments et diagnostic du système de santé et de la Solidarité Nationale...);
3. Présenter les constats et la mise en œuvre des recommandations des différents contrôles/inspections dans les formations sanitaires ;
4. Partager l'information sur différentes réformes au niveau du MSPSN ;
5. Faire le point sur le niveau des allocations et d'utilisation des ressources de l'Etat et des partenaires pour la mise en œuvre du PNDS3.

6. Retenir les grandes orientations d'amélioration du secteur de la santé et de la solidarité nationale pour l'année 2021.

I. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus :

1. Le niveau de réalisation des activités du PNDS 3 est évalué;
2. Le bilan de la mise en œuvre des recommandations des principales réunions et assises est effectué ;
3. les résultats du diagnostic du système de santé et de la Solidarité Nationale et le bilan de mise en œuvre du plan d'action sont connus;
4. les constats et les recommandations des différentes inspections sont partagés et les directives claires sont données ;
5. Les priorités par niveau de mise en œuvre pour l'année 2021 sont définies et les orientations sont adoptées pour guider la mise en œuvre des actions en 2021 ;
6. Les allocations et l'utilisation rationnelle des ressources de l'Etat et des partenaires pour la mise en œuvre du PNDS3 sont connues et des recommandations d'amélioration sont formulées.

II. METHODOLOGIE

Les activités de la 26^{ème} session du Comité directeur placé sous l'autorité du Ministre de la Santé Publique et de la Solidarité Nationale. Un Comité d'organisation (CO) placé sous la supervision du Directeur Général du Ministère a été mis en place pour la préparation et l'organisation. Les membres sont désignés par arrêté du Ministre de la Santé Publique et de la Solidarité Nationale (Cf Arrêté N°501/PR/MSPSN/SE/DG/20 du 21 octobre 2020).

Durant les assises, les travaux seront organisés en sessions plénières pour les présentations et en panels d'échanges avec des partenaires ou des personnalités invitées.

Les discussions devront permettre de formuler et d'adopter des recommandations spécifiques permettant de dégager des priorités et des orientations pour la poursuite de la mise en œuvre du PNDS 3 et sur d'autres thématiques d'intérêt pour le développement sanitaire.

Ensuite le CO mettra en place une équipe qui se chargera de rédiger le rapport final et partager la documentation. En fin un comité de suivi de la mise en œuvre des recommandations sera mis en place. Cette phase durera jusqu'à la prochaine session.

III. PARTICIPANTS

La 26^{ème} session du Comité Directeur connaîtra la participation de près de 250 personnes. A cela, il faut ajouter une centaine de personnel d'appui.

VI. BUDGET DU COMITE DIRECTEUR

Le budget de cette 26^{ème} session du comité directeur, élaboré par le comité d'organisation, sera conjointement supporté par l'Etat et les Partenaires Techniques et Financiers du secteur de la santé.